



Paniers de légumes de saison

BIO & LOCAL



Nouvelle saison : inscriptions en janvier 2024

Présentation

L'AMAP de Samoï vous propose des paniers de **légumes bio** et de **saison** chaque semaine les **mardis soirs de 19h à 19h45** au **Foyer Django Reihart** d'avril à décembre.

Les légumes sont sélectionnés par le maraîcher qui les cultive dans la ferme La Maraîchère à Augers-en-Brie en Seine-et-Marne à **60 km** de Samoï-sur-Seine.

Créée en **2013**, l'AMAP de Samoï regroupe **50 familles** de Samoï.

3 tailles de paniers sont proposées à partir de **12 euros**

Et aussi

L'AMAP de Samoï vous propose aussi de passer commande directement auprès de producteurs locaux et en agriculture biologique.

Quelques exemples :

De façon régulière : pommes de terre, pommes et poires, fromages

De façon ponctuelle : compotes, jus de pommes et confitures, miel, agrumes, huile d'olives, farines et pâtes, chocolats, vanille, noix ...

Le maraîcher

Marc Faragoni a grandi à Samoï et est très attaché au village. Il s'est installé en **2013** à Augers-en-Brie et exploite aujourd'hui **2,5 hectares** dont **6 000 m²** sous serres et le reste en plein champs.

Comment en profiter ?

Les inscriptions ont lieu au mois de janvier 2024. Vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à : terrehappyetgourmandise@outlook.fr

Modalités d'adhésion, les étapes :

- 1- Adhérez à l'association (15 euros)
- 2- Contractualisez avec les producteurs de votre choix
- 3- Distribuez 5 fois par an
- 4- Récupérez vos produits

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) se base sur le partenariat entre un groupe de citoyen·nes (adhérents) et une ferme paysanne qui s'engagent réciproquement.

Les adhérents s'engagent à préfinancer la production, le maraîcher s'engage à assurer ladite production.

L'AMAP de Samois fait partie du réseau AMAP Île-de-France.

Plus d'infos sur : amap-idf.org

Infos et inscription

terrehappyetgourmandise@outlook.fr